

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° n°46 exécutoire le budget primitif de l'exercice 1939 de l'Office Colonial des anciens combattants de la Côte Française des Somalis.

n°46

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
16 janvier 1939

Numéro JO
n° 506 du 31/01/1939

Date du numéro
31 janvier 1939

TEXTE INTÉGRAL

Est rendu exécutoire le budget primitif de l'exercice 1939 de l'office colonial des anciens combattants de la Cote Francaise des Somalis.